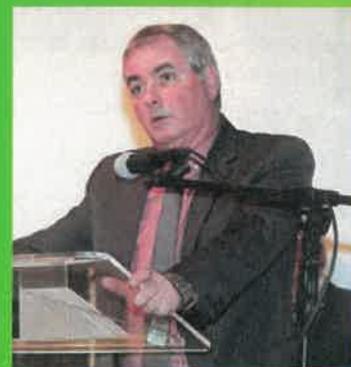


MAULDE' INFO

FEVRIER 2018



N°8



L'équipe municipale
La vie communale et associative
Informations pratiques

Texte à venir
Nicolas Bouchez



Samedi 6 janvier, Monsieur le Maire, Nicolas Bouchez, a présenté ses vœux à la population, en présence de M. Fabien Roussel, député de la circonscription, de Mme Claudine Derœux et M. Eric Renaud, conseillers départementaux, et M. Alain Bocquet, Président de la CAPH, excusé et représenté par Michel Quievy, Maire de Mortagne du Nord.



Entouré du conseil municipal, il aurait aimé faire la liste des travaux mais la baisse des dotations de l'Etat, n'a pas permis de tout réaliser.

Les fenêtres de l'école, le remplacement de tout l'éclairage public, les modifications dans la salle des fêtes, la rénovation des rues de la Trinquette, de la ruelle Loiseau, de la rue de Choques, du Petit Chemin de Lecelles, sont à l'étude.

De même, les travaux de l'église et de la ferme d'Haene...

Il a terminé son discours en remerciant le conseil municipal, et le personnel communal.



Le dimanche 5 novembre a eu lieu le 29ème concert d'automne à l'église Saint Pierre de Maulde.

l'Ensemble Orchestral de l'Ecole Intercommunale de Musique de Mortagne du Nord et des Environs (EIMME) et le groupe BaCoustic ont donné leur traditionnel concert. *d'Automne*



La formation de Jazz du Valenciennois, le quintet *BaCoustic* a présenté un répertoire chaleureux, dans lequel standards de jazz, chanson française et bossa nova se côtoient finement.

Composition du groupe:

Babeth Delcroix, chant

Charles Jankowski, clavier

Thibaut Bruniaux, trompette

Hervé Delcroix, contrebasse

Christophe Colin, batterie



Romaric Loirs



Florian Finet

Cette année, l'ensemble orchestral a mis plus particulièrement à l'honneur quelques uns de ses solistes



Nicolas Duvivier



?

En 3ème partie, les deux ensembles ont terminé ce concert par des standards de jazz revisités.

Jeudi 9 novembre

Le comité Mauld'Joie a programmé le film, «Le Petit Spirou», en partenariat avec CinéLigue.

27 personnes se sont déplacées pour assister à cette projection.

Film très apprécié par l'ensemble des personnes "petits et grands".



Un grand merci à Jean Claude, responsable des programmations au nom du Comité Mauld'Joie.

Ce jour là, le projectionniste François était aux manettes afin de veiller au bon déroulement de la projection.

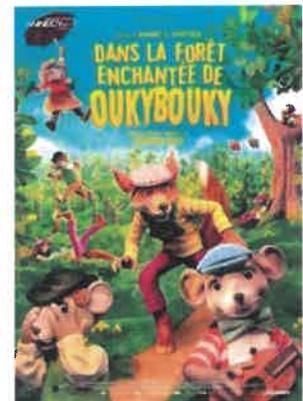


Jeudi 21 décembre

Le comité de l'Amicale Laïque a offert une séance de cinéma aux enfants de l'école Marcel Dhot à l'occasion des fêtes de Noël.

Projection du film d'animation:

« Dans la forêt enchantée de Oukibouki »



AMICALE LAÏQUE MIXTE DE MAULDE



Commémoration du 11 novembre 1918



C'est sous la pluie que c'est déroulée la commémoration du 11 novembre 1918. Dans son discours, Monsieur le Maire Nicolas Bouchez a rendu hommage aux victimes civiles et militaires tombés lors de cette grande guerre.

Monsieur Jacques Beaury, Président de l'association des anciens combattants, a demandé d'avoir une pensée pour les victimes dont leurs noms sont gravés sur le monument.



Suite au dépôt de gerbes au monument, les élèves de l'école Marcel Dhot, encadrés par les enseignantes ont chanté la Marseillaise, dirigée par Elisabeth Delcroix.

Remerciements aux anciens combattants, les Sapeurs Pompiers de Mortagne du Nord, la Gendarmerie Nationale ainsi que toutes les personnes qui ont participé à cette cérémonie du souvenir.



Remise des prix des maisons fleuries



La municipalité et les membres du jury ont félicité les 28 lauréats pour le fleurissement de leurs façades et jardinets.

M. Jérémy Delguste en a profité pour mettre à l'honneur le service technique qui s'investit dans l'entretien et l'embellissement des espaces verts.

Il a remercié l'ensemble du jury: Mercédès, Claire, Christelle, Jean Claude et Florian qui ont été particulièrement attentif à la diversité dans les choix des végétaux ainsi qu'à l'harmonie des formes et des couleurs.

Catégorie façade fleurie

1er prix: Duhamel Viviane

2ème prix: Duchateau Jacqueline

3ème prix: Dhondt Michel

Passion Nadine - Verriest Christiane - Deman Patrick - Fournier Marie Paule - Laug Catherine - Vincent Bérangère - Dujardin Jeannine - Blairon Éliane - Blairon Alain



Catégorie avec jardinet fleuri

1er prix: Delcourt Mercédès

2ème prix: Mollet Christine

3ème prix: Flament Denise

Beury Marie José - Joseph Emilie - Desmons Béatrice - Guislain Evelyne - Caby Fernand



Catégorie cadre verdoyant

1er prix: Duchateau Nathalie

2ème prix: Griffa Francine

3ème prix: Delcroix Aline

Simon Yvette - Bouchez Nicole - Valinducq Laurent - Lohez Claudine



Catégorie ferme fleurie

Dusart Christiane

Collecte des denrées alimentaires



Samedi 02 décembre

Collecte nationale de produits alimentaires non périssables
345 kg de denrées alimentaires ont été collectées dans la commune par un groupe de volontaires du CCAS, du Conseil Municipal et du service technique. Un grand merci pour votre générosité.



Plantons dans nos communes

Lundi 04 décembre: école Marcel Dhot
Opération "Plantons dans nos communes"

Les écogardes du Parc naturel régional Scarpe-Escaut se sont rendus à Maulde, dans l'école Marcel Dhot pour travailler avec la classe de CE1-CE2 de Mme Delcroix. Les 24 élèves ont participé à la mise en œuvre d'un projet de plantation d'une haie diversifiée dans le cadre de l'opération "Plantons dans nos communes".

Les écogardes ont réalisé une animation en classe le matin avec au programme: la présentation du Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la présentation du métier d'Éco-gardes et après la récréation, le vif du sujet: l'arbre et la haie diversifiée (morphologie et biologie de l'arbre, définition et rôles de la haie diversifiée, espèces locales/espèces exotiques, biodiversité de la haie diversifiée).

L'après midi, les élèves avaient rendez-vous dans la cour de l'école, toujours avec les écogardes pour passer à la mise en pratique : la plantation d'une cinquantaine de plants (Troène d'Europe, Erable champêtre, Hêtre et Charme). Après avoir écouté les consignes de sécurité, les enfants se sont dispatchés par binôme avec chacun une bêche et un plant.



**Discours de Jacques Beury
Président de l'association des anciens combattants**

Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie
et les combats au Maroc et en Tunisie

En France, on parle de guerre d'Algérie.

Pour les Algériens, il s'agit de la guerre de libération nationale ou de la guerre d'indépendance algérienne.

De part et d'autre de la méditerranée, les mémoires de ce conflit demeurent bien différentes.

Et pourtant, il nous a fallu attendre 37 ans pour que l'assemblée nationale officialise le 18 octobre 1999 que la guerre d'Algérie était bien une guerre et non des opérations de police ou de maintien de l'ordre mettant fin à une hypocrisie que supportent très mal la troisième génération du feu.

Depuis la fin de la guerre d'Algérie en 1962, est née la majorité de la population française, aussi chaque année le 5 décembre par nos cérémonies du souvenir nous entendons témoigner pour que le voile de l'oubli ne recouvre jamais cette période de l'histoire de la France que les générations d'aujourd'hui doivent connaître pour construire un monde meilleur et en paix.

En ce 5 décembre 2017, nous exprimons la peine d'une génération blessée et meurtrie par la mort de ces glorieux combattants fauchés en pleine fleur de l'âge de l'autre côté de la méditerranée.

Je vous demande d'avoir une pensée pour nos camarades mauldois disparus bien trop tôt qui avaient participé à l'épopée africaine.

Merci à vous tous ici présents qui êtes venus rendre hommage à ces valeureux combattants tombés là-bas en Afrique du Nord.



Vive la République !

Vive la France !

Jacques Beury

Marionette - Dénouet -

Toute l'équipe des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, Veuves et Sympathisants Section de Maulde vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 et surtout une bonne santé.



Mauldoises, Mauldois,

Au nom du Comité Mauld'Joie, je vous souhaite une très bonne et heureuse année 2018.

Que celle-ci vous garde, ainsi que vos proches en bonne santé, et qu'elle soit remplie de bonheur, de réussite personnelle et professionnelle.

L'année 2017 s'est terminée pour le comité par 2 manifestations:



D'abord, notre premier repas d'automne, le samedi 21 Octobre 2017 à la salle des fêtes.

90 personnes étaient présentes à cette occasion.

Tout à été mis en œuvre par nos soins : le repas à été concocté par Bérangère. Elle nous a ainsi révélé ses talents de cuisinière ! Bravo.

Je remercie tous les membres de l'association pour la très belle organisation de cette soirée.

Les tables étaient décorées sur le thème de l'automne avec des feuilles, des citrouilles, dans le ton orangés et bruns.



Merci à Laura à l'animation qui a mis le feu avec son tour de chant et ensuite derrière les platines.

Les manifestations de l'année 2017 se clôturent par un voyage au marché de Noël d'Aix la Chapelle le 10 décembre. L'an dernier, un bus avait suffi pour Reims. Cette année, il nous en a fallu deux pour répondre à l'affluence. 126 personnes, parfois venues de loin ont participé à l'évènement.



Le car a fait une pause à mi-chemin, l'occasion de prendre un petit déjeuner (pains au chocolats, croissants de la boulangerie David Demonchy) et offert par Mauld'Joie. Nous avons également prévu jus de fruit, café et du chocolat pour se réchauffer.

Nous sommes arrivés avec un vent glacial et à notre bonne surprise, sous un manteau de neige ! La féerie de Noël était ainsi bien présente, de quoi faire rêver petits et grands.

Le marché de Noël est situé autour de la cathédrale d'Aix la Chapelle. Cette place de marché se transforme en un véritable paradis avec des sonorités de Noël et des odeurs alléchantes.

Il est composé de 120 chalets en bois. Nous avons pu déguster sur place du vin rouge et blanc chaud, avec modération !

Et d'autres traditions : pain d'épice, chocolats locaux ainsi que des bonbons de Noël tels que le Maspain (Marzipanbrote).

Chaque année, le marché de Noël attire plus de 1,5 millions de visiteurs.



Notre prochaine manifestation aura lieu le dimanche 4 février 2018 à la salle des fêtes.

Nous vous préparons un loto comme l'an dernier, pour une valeur totale de 3200€ et non 2700€ indiqués précédemment.

L'ouverture des portes se fera à 13h, et ne pouvant accepter les réservations, nous vous invitons à vous présenter bien à l'heure puisque nous pouvons accueillir au maximum 180 à 200 personnes.

L'équipe Mauld'Joie s'agrandit à nouveau avec l'arrivée de Laura Duchâteau et Mercédès Delcourt.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous suivre sur notre page facebook « Comité Mauld'Joie. »

En attendant les beaux jours et le retour du soleil, je vous dis au nom de toute l'équipe, à très bientôt.

Philippe

Président du Comité

Dimanche 04 Février 2018

Salle des fêtes de

MAULDE



13H: Ouverture des portes
14H: Tirage de la 1ère Boule



Valeur des lots : 2700€
Carton : de 1€ à 3€

LOTO

10 66 13 7 21 45 3

organisé par Mauld'joie

Lave-linge Samsung - Four micro-ondes Whirlpool
Ordinateur portable HP - Appareil photo Nikon -
Perceuse sans FIL - Robot Pâtissier Moulinex -
Imprimante HP - Système de sonorisation Boost -
Centrale vapeur Calor et de nombreux lots...



Moulinex

Buvette et restauration sur place



IPNS

Vendredi 22 décembre, les élèves de l'école Marcel Dhot ont apprécié le petit déjeuner offert par la municipalité. Un bol de chocolat accompagné de la traditionnelle coquille de Noël a été servi par le personnel communal.



À midi, ils se sont retrouvés pour le déjeuner entourés des élus, du personnel communal, des enseignantes, des parents d'élèves et des membres du CCAS.



Photos et articles à fournir
Chants de Noël



Pour la douzième année, le Parc Naturel des Plaines de l'Escaut a réuni un jury composé de professionnels des métiers de bouche, de citoyens et d'écoliers du territoire et de représentants de la presse régionale, pour valoriser les produits artisanaux du Parc.

Depuis 3 ans, le Parc Naturel régional Scarpe-Escout a rejoint l'aventure. Ce sont donc à la fois des producteurs français et wallons qui présentent leurs fromages, salaisons, miels, boissons, produits laitiers ou préparations pour les restaurateurs.

Nathalie Stéfanski a reçu le saule d'or primé par le Jury des Fins Gourmets édition 2018 du Parc Naturel Transfrontalier du Hainaut et le coup de cœur de la presse.

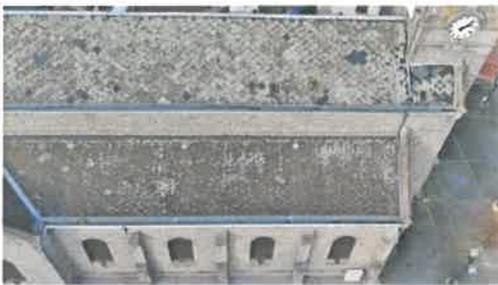
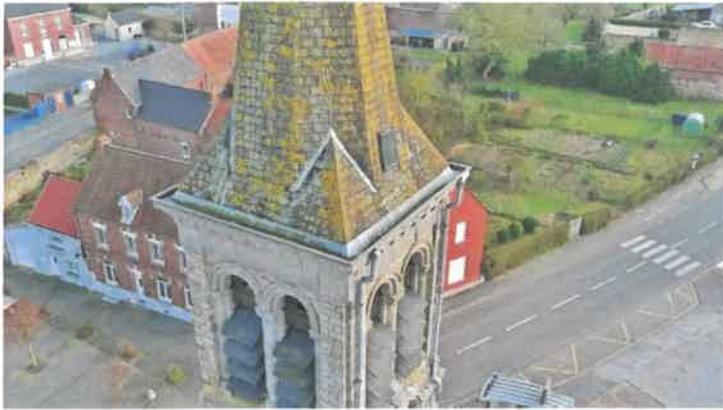
En 2015, c'est son miel d'été que présente **Natha Miel** au Jury des Fins Gourmets, qu'elle remporte un saule d'or et le coup de cœur de la presse.



Le parcours professionnel:

Natha Miel
5, Petit Chemin de Lecelles
59158 Maulde

J'ai commencé l'apiculture avec mon frère en août 2012 en achetant 3 ruches d'occasion à un monsieur âgé. Puis un collègue de mon frère lui a offert un essaim. Sans aucune expérience, nous avons ouvert nos premières ruches et nous nous sommes vite rendu compte qu'il y avait un problème. Les colonies étaient dans un état pitoyable. Ainsi, nous avons décidé de suivre une formation en rucher école pour « sauver ces colonies ». Puis, nous nous sommes très vite pris au jeu, la formation nous plaisait beaucoup et l'apiculture gagnait petit à petit une place plus importante dans notre vie. En avril 2014, suite à mes recherches d'emploi infructueuses, je décide de tenter ma chance auprès d'un professionnel apiculteur de ma région : Patrick Vandecasteele dont on parlait souvent dans la presse. Je pense que je me souviendrai longtemps de ce bref entretien téléphonique et de ces quelques mots : tu viens demain et on en discutera ! Voilà comment tout a commencé, Patrick m'a pris sous son aile. Il m'a permis de me rendre compte que l'on pouvait vivre de l'apiculture dans le nord. Il m'a notamment inculqué son savoir durant cette saison. Puis, j'ai suivie une formation de BPREA à Arras par correspondance pour pouvoir continuer en parallèle à augmenter mon cheptel. J'ai effectué un stage chez Guillaume Lecat durant toute une saison afin de voir comment gère un autre apiculteur. (Patrick Vandecasteele est apiculteur professionnel installé à Marchiennes depuis 2000 et Guillaume Lecat apiculteur professionnel spécialisé en gelée royale à Lannoy Cuillère près d'Amiens). Cette deuxième saison, chez un apiculteur professionnel, m'a permis d'avancer dans mon projet. Je possède maintenant 150 colonies, je fais également partie d'une association de professionnel : l'APPNP qui travail notamment à la valorisation du miel de tilleul de Picardie.



**Site internet commune
Par Thierry Pignerres**

Plantons le décor Parc Naturel

« Plantons le Décor »

Comme tous les ans, l'opération régionale vous permet de bénéficier de prix intéressants pour commander des arbustes et des arbres fruitiers à planter dans votre jardin. Cette année, vous pouvez également choisir des graines et des bulbes de plusieurs légumes régionaux. Il vous suffit de commander avant le 9 février pour venir chercher votre livraison à Raismes, avenue de la Fontaine Bouillon (en face de la Maison de la Forêt) le 2 mars après-midi !

Renseignements auprès de Fabrice Desort au Parc naturel régional Scarpe-Escaut, 03.27.19.19.70 et sur le site www.plantonsledecor.fr

« Le retour des vergers »

3 demi-journées en France et 2 en en Belgique sont programmées en février et mars 2018 pour vous apprendre à bien tailler vos arbres fruitiers. Est également prévue une journée complète sur les techniques faciles de greffage ! Organisées dans des vergers, ces formations sont gratuites et ouvertes aux habitants des communes du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (Parc naturel régional Scarpe-Escaut + Parc naturel des Plaines de l'Escaut).

Renseignements auprès de Fabrice Desort au Parc naturel régional Scarpe-Escaut, 03.27.19.19.70. Bon d'inscription téléchargeable sur www.pnr-scarpe-escaut.fr



Propreté des voies et espaces publics

Art. 99. - Propreté des voies et des espaces publics Les voies et espaces publics doivent être tenus propres. Les usagers de la voie publique et les occupants des propriétés riveraines sont tenus d'éviter toute cause de souillure desdites voies. En sus des conditions figurant par ailleurs dans le présent règlement, ils doivent respecter les prescriptions ci-après :

99.1. Balayage des voies publiques Dans les voies livrées à la circulation publique où le service du balayage n'est pas assuré par la municipalité, les propriétaires riverains sont tenus, aux jours et heures fixés par le maire, de balayer ou faire balayer, après arrosage chacun au droit de sa façade, sur une largeur égale à celle du trottoir.

99.2. Mesures générales de propreté et de salubrité Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit, sauf autorisation spéciale, sur toute partie de la voie publique, d'y pousser ou projeter les ordures ou résidus de toutes natures. Il est également interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter, sur tout ou partie de la voie publique ainsi que dans les édifices ou édicules d'utilité publique ou sur les bancs des rues et des promenades, tous papiers, imprimés ou non, journaux, prospectus, cartonnages, boîtes, enveloppes, emballages divers et généralement tous objets ou matières susceptibles de salir ou d'obstruer tout ou partie de la voie publique. Il est interdit d'y jeter, déposer ou abandonner des pelures, épluchures et résidus de fruits et de légumes, et, d'une façon générale, tous débris ou détritiques d'origine animale ou végétale susceptibles de souiller la voie publique ou de provoquer des chutes.

(cf. règlement sanitaire départementale du Nord)

Information mairie aux habitants parue le 18 août 2015.



Rappel

Législation « déjections canines »

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections de son animal **sur tout ou partie du domaine public communal**.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1^{ère} classe (35 euros).





La nuit de l'eau 2018 dans le Nord !

Rendez-vous du 16 au 18 Mars dans l'une des piscines participantes près de chez vous

Communiqué de Presse, Lille, le 24 novembre 2017 – En écho à la Journée mondiale de l'eau, la Fédération Française de Natation et l'UNICEF France, avec le soutien d'EDF, partenaire officiel de l'événement, organisent la 11e édition de la Nuit de l'Eau. Cet événement caritatif vise, cette année, à sensibiliser et collecter des fonds pour les enfants d'Haïti suite à l'Ouragan Matthew en 2016. Il se déroulera du 16 au 18 mars 2018 dans toutes les piscines partenaires de France et plus particulièrement dans huit piscines du Nord.

Les Ch'ti prêt à plonger

Plusieurs piscines du Nord ont répondu à l'appel notamment celles de Dunkerque, Marcq-en-Baroeul, Orchies, Gravelines, Weppes, Wasquehal, Saint-Amand-les-Eaux et Douai... Pour cette 11e édition, il sera donc aisé de trouver une piscine près de chez soi. Diverses animations seront proposées : aquagym, bassins colorés, baptêmes de plongée, aqua courses...

La 11e édition, un nouveau challenge

Après une édition réussie, avec plus de 35 000 participants dans plus de 200 piscines de France ainsi qu'un montant record de 230 000 euros récoltés, l'édition 2018 compte bénéficier une nouvelle fois de la générosité des français. Cette année, La Nuit de l'Eau permettra de collecter des fonds afin de financer les programmes de l'UNICEF d'accès à l'eau potable en Haïti.

Un parrain et une marraine engagés

Déjà engagés lors de la 10e édition, Laury Thilleman et Camille Lacourt, s'associent une nouvelle fois à la Fédération Française de Natation et l'UNICEF pour parrainer La Nuit de l'Eau 2018.

« Cette soirée placée sous le signe du partage, de la convivialité et de la découverte sera l'occasion pour les participants de faire un don au profit de l'UNICEF. Un excellent moyen de joindre l'utile à l'agréable. »

Laury Thilleman

« Je compte sur vous pour venir surfer sur une vague de solidarité unique en son genre. »

Camille Lacourt



Retrouvez toutes les informations relatives à la 11e édition de la Nuit de l'Eau sur le site Internet www.lanuitdeleau.com



Depuis sa création en 2008, la Nuit de l'Eau a permis de collecter plus d'1,3 millions d'euros pour contribuer au financement des programmes d'accès à l'eau potable dans des écoles du Togo, pays dans lequel un tiers de la population n'a pas accès à l'eau potable. Ces fonds permettent d'améliorer les conditions d'hygiène et sanitaires des élèves, essentielles à la réduction de la mortalité et à la prévention du risque de maladie. Ils favorisent aussi la scolarisation des enfants.

Contact Presse :

UNICEF France

Carine SPINOSI - Attachée de presse

cspinosi@unicef.fr - 01.44.39.17.49

David MUHIRE - Service information

dmuhire@unicef.fr - 01.44.39.17.48

Fédération Française de Natation

Nicolas MENANTEAU - Responsable communication et presse

nicolas.menanteau@ffnatation.fr - 01.41.83.87.54

Charlotte DESPREAUX - Chargée de communication

charlotte.despreaux@ffnatation.fr - 01.41.83.87.56



Direction Générale Adjointe en charge
du Développement Territorial

Direction des Solidarités Territoriales
et du Développement Local

Direction Adjointe
de l'Aménagement Territorial

Service Habitat, Urbanisme et
Quartiers Prioritaires

Tél : 03.59.73.60.16
olivier.mariere@lenord.fr

Réf. : DGADT/DAAT-SHUQP/
DDAAT-HUQP201700246
Dossier suivi par : Olivier MARLIERE

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Lille, le 17 NOV. 2017

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le Département s'engage pour l'habitat des territoires ruraux.

Vous vous posez à juste titre, en tant que Maire, des questions sur l'avenir des centres-bourgs et des territoires attenants. Comment les inscrire dans une dynamique positive, comment redonner vie aux façades qui ont baissé leur rideau ?

Les appels à projets « Innovation Sociale dans l'Habitat pour le Nord » et « Habitats agricoles », lancés en 2012 et 2015, ont apporté des éléments de connaissance en la matière. Pour enrichir ce portefeuille d'actions, le Département du Nord lance un nouvel appel à projets « Habitat Rural ».

La consultation concernera l'identification des potentialités urbaines et foncières en centre-bourg avec la problématique suivante : comment le patrimoine peut-il être un moteur de valorisation d'un territoire dans une perspective d'augmentation de l'offre de logements et d'amélioration du cadre de vie ?

Le nouveau dispositif propose d'apporter une aide à l'investissement aux propriétaires privés, en vue de la création de logements par la transformation de tout ou partie d'anciens bâtiments à usage professionnel présentant un intérêt patrimonial certain (dépendances agricoles de corps de ferme, anciens ateliers, anciens bâtiments d'activité artisanale ou industrielle, etc.).

lenord.fr

Conseil Départemental du Nord
51, rue Gustave Delory
59047 Lille cedex
03 59 73 59 59 - www.lenord.fr

La consultation prévoit de retenir une dizaine de projets répartis sur tout le territoire du Nord. Connaissant votre implication et vos besoins dans le secteur du logement et afin d'assurer la réussite de ce dispositif, je vous invite à relayer cet appel à projets auprès des personnes intéressées.

Nous vous informons que la remise des projets est prévue pour le 29 juin 2018. La sélection des lauréats interviendra au mois de septembre 2018.

Nous vous adressons également le cahier des charges prévu pour ce nouveau dispositif.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

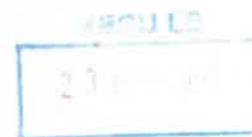
Max-André PICK
Vice-Président « Habitat Logement »



Patrick VALOIS
Vice-Président « Ruralité et Environnement »



PJ : le cahier des charges



**Monsieur Nicolas BOUCHEZ,
Maire de la commune de Maulde
Hôtel de Ville
75 Grande Rue
59158 MAULDE**

Affaire suivie par Dominique ADEL
Responsable Collecte

A Douchy les Mines, le 6 Novembre 2017

Nos réf. : CL/DR/DA/
OBJET : OPERATION COLLECTE

Monsieur le Maire,

Suite à une sollicitation du SIAVED et avec votre accord, nous avons organisé une opération spécifique sur votre commune le 13 octobre dernier, orientée collecte selon deux axes : la réparation ou la remise en place de couvercles sur les bacs et le contrôle de la qualité du tri réalisée par vos administrés. L'objectif de ces opérations est d'une part de garantir l'absence d'humidité dans les déchets stockés dans les poubelles et d'autre part de sensibiliser les Mauldois.

Le travail de nos équipes s'est organisé de la manière suivante :

1. Equipe Bacs

- Trois agents ont suivi le camion de collecte des ordures ménagères, de 6h30 à 12h30 pour réaliser les interventions sur les bacs. Les couvercles de 118 bacs destinés à la collecte des ordures ménagères ont été changés ou remis en place.
- Deux agents ont suivi les camions de collecte des emballages et du verre, de 11h00 à 16h30. Ils ont mis en place 45 couvercles sur les bacs destinés à la collecte sélective et 7 couvercles sur les bacs destinés à la collecte du verre

C'est donc 170 poubelles qui ont été dotées d'un nouveau couvercle et les Mauldois croisés lors de cette opération étaient à la fois surpris mais également très satisfaits.

2. Ambassadeurs du tri

- Deux agents ont réalisé les contrôles de qualité du tri de 9h00 à 12h00
- 171 bacs ont été vérifiés dans 5 rues de la commune : rue du Pont, Grande Rue, Petite Rue, rue du Marais et impasse de la Fontaine.



Les résultats sont les suivants :

- 17 bacs ont été refusés à la collecte soit 10 % des bacs contrôlés
- 117 bacs présentaient des anomalies de tri dites acceptables soit 68 % des bacs contrôlés
- 37 bacs étaient parfaitement triés soit 22 % des bacs contrôlés

Les erreurs les plus fréquemment constatées portent sur les plastiques (suremballages de plastique souple, barquettes et pots de yaourt, saches plastiques). Par contre sur les 17 bacs refusés, les ambassadeurs ont constaté la présence de restes alimentaires, de couches, de D3E, de litières, de textiles sanitaires et même de cadavres d'animaux.

Afin de procéder à la sensibilisation des habitants pour lesquels les erreurs de tri étaient conséquentes, les ambassadeurs sont allés à leur rencontre le 20 octobre, dans l'objectif de leur expliquer l'importance du tri et leur rappeler ce qu'ils peuvent déposer dans le bac de collecte sélective. Sur les 43 habitations ciblées, les ambassadeurs ont pu rencontrer 13 foyers. Les 30 foyers restant ont reçu dans leur boîte aux lettres un avis de passage avec le numéro de téléphone et l'adresse mail des ambassadeurs, accompagné des consignes de tri.

Cette opération spécifique sur Maulde était pour nous une première que nous souhaitons déployer sur d'autres communes, dans le courant de l'année 2018. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et des éventuels commentaires de vos administrés afin de nous permettre d'en tenir compte et de nous améliorer.

Dominique ADEL, Responsable de la Collecte, se tient à votre disposition pour vous apporter tout renseignement complémentaire (Tél: 03.27.43.92.91 et 06.63.40.86.59 ou par mail dominique.adel@siaved.fr).

Espérant avoir répondu à votre attente, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Maire, nos sincères salutations.



Le Président du SIAVED
Charles LEMOINE,

POINT INFO DECHETS

En cas de problème sur vos poubelles: roue cassée, couvercle manquant, etc...

0 800 775 537 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Horaires d'ouverture de la mairie au public**LUNDI : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00****MARDI : 15h00 - 17h00****MERCREDI : 9h00 - 12h00****JEUDI : 15h00 - 17h00** **VENDREDI : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00***********

Vu le peu de fréquentation lors de l'ouverture de la mairie les 1^{ers} et 3^{èmes} samedis du mois, la mairie sera désormais fermée le samedi matin.

Cependant, pour certains actes administratifs ou pour rencontrer un élu, il y aura toujours la possibilité pour les personnes qui ne peuvent pas venir pendant les heures d'ouverture de la mairie, de prendre rendez-vous en fonction de leurs disponibilités, en semaine, en fin de journée ou le samedi.



COMMUNE De MAULDE

Tél : 03 27 26 85 04

Fax : 03 27 26 95 74

PAR MESURE DE SÉCURITÉ, LA MAIRIE NE PEUT PLUS IMPRIMER DE DOCUMENTS À PARTIR DE CLÉ USB.

Merci de votre compréhension

Bibliothèque municipale

La bibliothèque sera ouverte tous les mercredis matins
de 8h30 à 11h00
(hors vacances scolaires)

AUTORISATION SORTIE DU TERRITOIRE

A compter du 15 janvier 2017 : Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs quittant le territoire national sans être accompagné d'un titulaire de l'autorité parental.

Cette formalité administrative ne nécessite, pour l'usager, aucune démarche particulière en mairie ou en préfecture. L'autorisation de sortie du territoire sera exigible pour tous les mineurs résidant habituellement en France, quelle que soit leur nationalité. Ce dispositif s'applique à tous les voyages, qu'ils soient individuels ou collectifs et permet à un titulaire de l'autorité parentale de délivrer une autorisation valable jusqu'à un an afin de répondre, le cas échéant, à plusieurs déplacements au cours de l'année.

Aussi, à partir du 15 janvier 2017, l'enfant qui voyage à l'étranger sans ses parents devra présenter :

- **Sa pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide) et éventuellement un visa selon les exigences du pays de destination;**
- **Une autorisation de sortie du territoire, téléchargeable sur www.service-public.fr, signée par un titulaire de l'autorité parentale (formulaire CERFA 15646*01);**
- **Une photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie.**



Les couples qui désireraient célébrer en 2018 leurs 50 ou 60 ans de mariage peuvent se faire connaître en mairie au plus tard le 1^{er} mars 2018.

Se munir d'une pièce d'identité, d'une attestation de domicile et du livret de famille.



Certificat d'hérédité: il ne sera plus délivré en mairie**Certificat d'hérédité : il ne sera plus délivré en Mairie**

Le **certificat d'hérédité** fait partie des documents qui peuvent prouver une **filiation** en vue d'une succession.

Désormais, ce certificat n'est plus délivré par la Mairie, suite à une décision du Procureur, en

raison de la complexité de certaines situations. Dorénavant, seul un notaire pourra établir un acte

de **notoriété héréditaire** moyennant des frais à payer. A ces frais risquent de s'ajouter des émoluments de formalités, d'enregistrement...

Dans tous les cas, il est possible de demander un devis écrit ou un état prévisionnel du coût de

votre demande.

Les documents indispensables à la délivrance de ce document sont :

- votre pièce d'identité ;
- votre livret de famille ;
- l'acte de naissance du défunt ;
- l'acte de décès du défunt.

Pour faire votre demande, il est possible de vous déplacer directement. En cas d'impossibilité, vous

pouvez soit effectuer la démarche par courrier, soit vous faire représenter par un autre ayant droit.

Nuisance weekend**Réglementation**

La réglementation encadrant les horaires à respecter pour faire des travaux varie en fonction des villes. Ces règles dépendent généralement d'un arrêté municipal réglementant le bruit.

Aucun arrêté n'a été pris jusqu'à présent sur la commune mais il est demandé de respecter les règles de bon voisinage et **d'éviter les nuisances sonores en particulier le dimanche.**

Monsieur le Maire compte sur votre civisme afin d'éviter tout abus qui l'obligerait à prendre un arrêté permettant le cas échéant de verbaliser les contrevenants.

Services d'aide à domicile proposés par l'I.L.C.G.

(Instance Locale de Coordination Gérontologique)

- Courses et préparation de repas
- Entretien de la maison et travaux ménagers
- Aide à la toilette
- Aide au lever-coucher
- Aide à l'habillement



Contact : ILCG Scarpe Escout

66 quai des mouettes

59158 Mortagne du Nord

Tél : 03.27.26.73.25

Fax : 03.27.26.73.03

du lundi au vendredi de 8h à 18h

**ASSISTANTES MATERNELLES AGREES NON PERMANENTES
COMMUNE DE MAULDE**



Relais Intercommunal Petite Enfance Scarpe Escout

5 Rue du Dispensaire

59135 WALLERS

Tél: 03.27.19.19.30

Fax: 03.27.35.29.24

mail: ripese@orange.fr

Cette liste est à utiliser uniquement pour la recherche d'un lieu d'accueil pour votre enfant
(loi 78-753 du 17/07/78)

NOM	PRENOM	ADRESSE	N° Téléphone
BEAUTIN	BETTY	824 GRAND RUE	06.59.62.47.29
CAPELLE	MELANIE	1050 GRAND RUE	06.41.40.15.68
DOYE	ANNE LOUISE	513 PETITE RUE	06.82.58.89.09
LIEVIN	LUDIVINE	102 GRAND RUE	06.70.63.55.68

PROFITEZ DU SERVICE TAXIVAL

1

RÉSERVEZ VOTRE TAXIVAL

Selon vos besoins de déplacements, contactez
Nos conseillers au 02 27 14 52 92
 Nos conseillers clients sont à votre écoute
 du lundi au vendredi de 9h à 18h

ATTENTION

Les demandes de réservations sont prises en compte, dans la limite des places disponibles, jusqu'à 15h la veille du déplacement (le vendredi jusqu'à 18h pour les déplacements des samedis et lundis)

Selon les caractéristiques de votre déplacement, nos conseillers vous proposeront d'utiliser une ligne régulière ou de réserver un véhicule taxi, dans la limite des véhicules disponibles.

Sur demande, TaxiVal disponible sur www.taxival.fr

2

VOTRE CHAUFFEUR ARRIVE

Quelques minutes avant l'heure convenue avec votre conseiller, rendez-vous à l'arrêt de bus prévu lors de votre réservation. Votre TaxiVal arrive.

3

FAITES VALIDER VOTRE TITRE DE TRANSPORT

Montrez-vous d'un titre de transport valide ou achetez un ticket à bord.

DIFFÉRENCE ENTRE ET

-  est un arrêt TaxiVal du réseau Transvilles.
-  est un point de correspondance sur le réseau Transvilles. Je peux donc ensuite prendre le bus, le tram et même le train (dans les 15 jours de l'événement).



Le
SIAVED
 déménagement

À partir du **lundi 30 octobre 2017**, retrouvez notre siège administratif au **2bis Route de Lourches à Douchy-les-Mines.**

Amicalement,
 Le SIAVED

www.siaved.fr

 1 800 77 5337

JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 15 ans.

POURQUOI ? Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités d'inscription à venir :

PAR INTERNET

- Créer votre compte sur www.seniorciv-publique.fr
- Modifier ensuite que le n° de recensement est inscrit dans votre acte de naissance
- Motiver avec des documents numériques à votre choix (identité et forme de famille)
- Appeler dans le rubricage « 16 ans » 0 800 00 00 00

ou dans le point « Je m'inscris » de la Journée Défense et Citoyenneté, ou dans le point « Je m'inscris » de la Journée Défense et Citoyenneté.

À LA MAIRIE DE VOTRE COMMUNE
 Remplir votre pré-inscription en ligne avec l'identité et l'acte de naissance.

RETROUVEZ « MA JDC SUR MOBILE » EN 1 CLIC

www.defense.gouv.fr/jdc

www.defense.gouv.fr/jdc



Natha Miel
 Apicultrice Productrice Récoltante

NOUVEAU A MAULDE

Production artisanale et locale

Miel et produits de la ruche

lundi 17h - 20h
 jeudi 17h - 20h

mardi 17h - 20h
 vendredi 17h - 20h

5, petit chemin de Lecelles
 59158 MAULDE
 0650498283

MAULDE

CALENDRIER 2018

Bacs : à sortir la veille au soir après 19h.
Ramassage de 6h à 21h.
À rentrer après la collecte



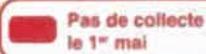
DÉCHETS MÉNAGERS



EMBALLAGES RECYCLABLES



EMBALLAGES EN VERRE



Pas de collecte le 1^{er} mai

Les bacs sont propriété du SIAVED et sont sous votre responsabilité. Pensez à les laver. Les sacs posés à côté des conteneurs ne sont pas collectés. Les déchets verts ne sont pas collectés, ils doivent être amenés en déchèterie. Tout stationnement gênant le passage du camion rend impossible la collecte.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
LU 1	JE 1	JE 1	DI 1	MA 1	VE 1
MA 2	VE 2	VE 2	LU 2	ME 2	SA 2
ME 3	SA 3	SA 3	MA 3	JE 3	DI 3
JE 4	DI 4	DI 4	ME 4	VE 4	LU 4
VE 5	LU 5	LU 5	JE 5	SA 5	MA 5
SA 6	MA 6	MA 6	VE 6	DI 6	ME 6
DI 7	ME 7	ME 7	SA 7	LU 7	JE 7
LU 8	JE 8	JE 8	DI 8	MA 8	VE 8
MA 9	VE 9	VE 9	LU 9	ME 9	SA 9
ME 10	SA 10	SA 10	MA 10	JE 10	DI 10
JE 11	DI 11	DI 11	ME 11	VE 11	LU 11
VE 12	LU 12	LU 12	JE 12	SA 12	MA 12
SA 13	MA 13	MA 13	VE 13	DI 13	ME 13
DI 14	ME 14	ME 14	SA 14	LU 14	JE 14
LU 15	JE 15	JE 15	DI 15	MA 15	VE 15
MA 16	VE 16	VE 16	LU 16	ME 16	SA 16
ME 17	SA 17	SA 17	MA 17	JE 17	DI 17
JE 18	DI 18	DI 18	ME 18	VE 18	LU 18
VE 19	LU 19	LU 19	JE 19	SA 19	MA 19
SA 20	MA 20	MA 20	VE 20	DI 20	ME 20
DI 21	ME 21	ME 21	SA 21	LU 21	JE 21
LU 22	JE 22	JE 22	DI 22	MA 22	VE 22
MA 23	VE 23	VE 23	LU 23	ME 23	SA 23
ME 24	SA 24	SA 24	MA 24	JE 24	DI 24
JE 25	DI 25	DI 25	ME 25	VE 25	LU 25
VE 26	LU 26	LU 26	JE 26	SA 26	MA 26
SA 27	MA 27	MA 27	VE 27	DI 27	ME 27
DI 28	ME 28	ME 28	SA 28	LU 28	JE 28
LU 29	JE 29	JE 29	DI 29	MA 29	VE 29
MA 30	VE 30	VE 30	LU 30	ME 30	SA 30
ME 31	SA 31	SA 31		JE 31	

ENCOMBRANTS

A sortir sur le trottoir devant l'habitation, la veille après 18h ou le jour de collecte avant 5h.
Ils ne sont pas collectés dans les cours et les courées



ENCOMBRANTS
Jeudi 27 septembre

DÉCHETS ACCEPTÉS

- Objets volumineux : matelas, meubles, sommiers, gros cartons, vélos....
- Déchets provenant du bricolage familial : portes, fenêtres, meubles de cuisine et de salle de bain....

Les objets ne doivent pas dépasser 1,80m et 70kg.

DÉCHETS REFUSÉS

- Petits et gros électroménagers, matériels Hi-Fi et informatiques....
- Déchets automobiles : pneus, carrosserie, batteries....
- Déchets de construction : amiante, placoplâtres, tôles, briques, gravats, pierres....
- Toxiques : peintures, huiles, aérosols, produits phytosanitaires....
- Déchets verts
- Textiles

JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
DI 1	ME 1	SA 1	LU 1	JE 1	SA 1
LU 2	JE 2	DI 2	MA 2	VE 2	DI 2
MA 3	VE 3	LU 3	ME 3	SA 3	LU 3
ME 4	SA 4	MA 4	JE 4	DI 4	MA 4
JE 5	DI 5	ME 5	VE 5	LU 5	ME 5
VE 6	LU 6	JE 6	SA 6	MA 6	JE 6
SA 7	MA 7	VE 7	DI 7	ME 7	VE 7
DI 8	ME 8	SA 8	LU 8	JE 8	SA 8
LU 9	JE 9	DI 9	MA 9	VE 9	DI 9
MA 10	VE 10	LU 10	ME 10	SA 10	LU 10
ME 11	SA 11	MA 11	JE 11	DI 11	MA 11
JE 12	DI 12	ME 12	VE 12	LU 12	ME 12
VE 13	LU 13	JE 13	SA 13	MA 13	JE 13
SA 14	MA 14	VE 14	DI 14	ME 14	VE 14
DI 15	ME 15	SA 15	LU 15	JE 15	SA 15
LU 16	JE 16	DI 16	MA 16	VE 16	DI 16
MA 17	VE 17	LU 17	ME 17	SA 17	LU 17
ME 18	SA 18	MA 18	JE 18	DI 18	MA 18
JE 19	DI 19	ME 19	VE 19	LU 19	ME 19
VE 20	LU 20	JE 20	SA 20	MA 20	JE 20
SA 21	MA 21	VE 21	DI 21	ME 21	VE 21
DI 22	ME 22	SA 22	LU 22	JE 22	SA 22
LU 23	JE 23	DI 23	MA 23	VE 23	DI 23
MA 24	VE 24	LU 24	ME 24	SA 24	LU 24
ME 25	SA 25	MA 25	JE 25	DI 25	MA 25
JE 26	DI 26	ME 26	VE 26	LU 26	ME 26
VE 27	LU 27	JE 27	SA 27	MA 27	JE 27
SA 28	MA 28	VE 28	DI 28	ME 28	VE 28
DI 29	ME 29	SA 29	LU 29	JE 29	SA 29
LU 30	JE 30	DI 30	MA 30	VE 30	DI 30
MA 31	VE 31		ME 31		LU 31



Maulde et son histoire...

A chaque nouveau numéro de notre Mauld'Info, nous publierons un épisode de l'histoire de Maulde. Vous découvrirez au fil des lectures les événements qui ont façonné notre village tel que nous le connaissons aujourd'hui...

2). Les guerres de religion.

Dans son étude sur le moyen âge, le Baron de Sailly nous donne une copie du jugement:

« Actes de notoire rébellion contraires aux ordonnances et placards du Roy tendant à la perturbation du repos public et de crime de 1ère majesté, comme le tout est apparu à votre charge pour suffire.

Sa Majesté nonobstant vos excuses et tout ce que pour y parvenir, a été proposé et produit de votre part, vous condamne d'être mené au grand marché de Tournai et sur un échafaud y dressé, avoir la tête tranchée, puis votre corps transporté hors de la ville au lieu public en déclarant tous vos biens, tant fief que autres et partout où qu'ils soient, confisqués au profit de sa Majesté. Prononcé le 2 mars 1560 ».

Valenciennes ayant été repris par les Huguenots, les Espagnols la firent capituler en 1567, puis de nouveau en 1571.

Après la Pacification de Gand en 1576 par laquelle les Hollandais et les Belges s'engagèrent à chasser les Espagnols et à faire rétablir la liberté de conscience, les protestants s'établirent en colonies à la rue de Chorette, mitoyenne entre Lecelles et Maulde et à Rongy.

Le premier temple fut remplacé en 1717 par un autre construit à Maulde et enfin en 1862, fut érigé à Lecelles, le temple qui existe encore.

Les Gueux: Sous Philippe II, par le compromis des Nobles, 2000 seigneurs s'engagèrent à s'opposer à l'inquisition et à réclamer la Liberté de Conscience. S'adressant à la régente, Marguerite de Parme, un seigneur dit en parlant des confédérés: Ne craignez rien madame, ce ne sont que des Gueux. Les confédérés prirent alors le nom de Gueux et portèrent une médaille sur laquelle fut gravée une besace et la devise « *Fidèle au Roi jusqu'à la besace* ».

À suivre...

Février

Dimanche 4 : Loto organisée par Mauld'Joie.

Samedi 10 : Présentation de l'équipe New Team à 17h00.



Mars

Samedi 10 : Souper dansant organisé par Sports & Loisirs.

Dimanche 18 : Cérémonie commémorative des Accords d'Evian.



Avril

Dimanche 8: Après-midi dansante organisée par Mauld'Joie.

Dimanche 8 : 35ème édition du Parcours du Cœur à 10h.

avec la participation des différentes associations de la commune.

MAULDE

Dimanche 29 : Journée de la déportation.



Mai

Mardi 1er : Cérémonie de remise des médailles du travail et des noces d'or.

Mardi 8 : Cérémonie de la Victoire 1945.

Défilé et dépôt de gerbe au monument aux morts à 10h.

Juin

Vendredi 1 : Fête de l'école Marcel Dhot.



AMICALE LAÏQUE MIXTE DE MAULDE

Weekend de la ducasse :

Samedi 16 : Fête de la musique organisée sous la Halle par Mauld'Joie.

Dimanche 17 : 12ème prix cycliste UFOLEP

organisé par Sports & Loisirs et New Team.

19h Concert de musique offert par la Municipalité.

